

Compte-rendu réunion du 18 mars 2017

40 arbitres présents sur 60, les autres se sont presque tous excusés.

Calendrier arbitrage

Saison hivernale, certains rapports ne me sont pas parvenus !! Merci de me les faire parvenir rapidement

Saison extérieure le calendrier est finalisé, vous le trouverez en pièce jointe

Fusion des régions

CRA, elle sera composée de :

- 1 PCRA Michel Terpand,
- 2 responsables de zones : Est et Ouest Michel Terpand et Thérèse Droui
- 1 responsable par département, chaque département doit à partir de ce jour désigner un arbitre responsable qui fera ou non partie du Comité Départemental, ce responsable doit être désigné (ou élu) par tous les arbitres du département, il sera validé par les responsables de zone. Si possible pour le 6 avril. Quelques départements ont déjà nommé leur responsable.

Rôle de ces responsables :

- ✓ voir la liste des arbitres de son département, faire les mises à jour, faire prévenir des changements de club
Vérifier que les arbitres du département sont bien actifs (licence, 2 arbitrages)
- ✓ Supervision des formations avec les formateurs et le PCRA ou responsable de zone
- ✓ Préparation du calendrier d'arbitrage qui sera sur toute la Région et collecté par un responsable (LR).
- 1 responsable calendrier : Alain Torchon

Le calendrier

Le responsable calendrier envoie à chaque arbitre la liste des compétitions de la Région Occitanie, chaque arbitre définit les compétitions qu'il souhaite arbitrer dans son département ou dans un autre département et il envoie un mail au(x) responsable(s) des départements concernés pour se positionner (par exemple un arbitre du Tarn et Garonne souhaite arbitrer un concours A dans le Tarn et Garonne et un concours B dans le Lot, il prévient le responsable du Tarn et Garonne pour le concours A et celui du Lot pour le concours B). Une date butoir à respecter sera donnée.

Chaque responsable départemental établit alors le calendrier des arbitrages de son département (et cherche éventuellement les arbitres manquants). Il envoie ce calendrier (complet ou non) au responsable Régional qui fait une synthèse générale pour les 2 responsables de zone qui sont chargés de valider le calendrier général.

RAPPEL : vous devez faire au moins 2 arbitrages par an pour que votre carte d'arbitre soit validée la saison suivante. Cependant si on veut faire fonctionner correctement les concours il faut que chacun fasse au moins 4 arbitrages par an !!

Défraiement

Pour la saison extérieure on garde le fonctionnement précédent (MP) et les feuilles de frais qui me seront envoyées par chacun dès qu'il aura fait tous les arbitrages de la saison.

Pour l'avenir :

- 1) Ce seront les clubs qui défraieront les arbitres directement
- 2) Des propositions et un modèle de feuille de remboursement doivent être faites au Comité Régional qui statuera, j'attends des propositions si possible pour le 6 avril.

Les arbitres présents ont réaffirmé leur attachement au « bénévolat », des propositions de mutualisation des frais au niveau des départements ont été proposées. Il est demandé de préciser une distance maximale de déplacement (sauf si l'arbitre ne demande pas le défraiement). Rappeler aussi la possibilité de faire « don » pour déduction des impôts. Thérèse se renseignera sur les modalités lorsque le nouveau trésorier de la FFTA sera désigné.

Réunions : 1 en octobre pour tous et 1 en mars par zones, je propose de fixer à l'avance la période possible pour que chacun puisse s'organiser pour être présent, ces réunions étant obligatoires (formation continue) ; par exemple 3^{ème} samedi d'octobre (après la réunion des PCRA et 2^{ème} ou 3^{ème} samedi de mars.

La formule sur la journée avec début accueil à 9h30 et début de la réunion à 10h pour un fin de réunion à 16h30 (17h dernier délai) semble faire l'unanimité


Point sur les arbitres de la zone

La liste mise à jour des arbitres de la zone Ouest a été vérifiée par les présents, je la joins afin que les absents puissent la vérifier et corriger (en couleur) les diverses informations. Ce document ne sera pas mis tel quel sur le site. Une liste avec les noms et les adresses mail sera faite.

4 candidats passeront l'examen le 22 avril, il faudrait un « formateur » qui puisse être présent avec moi ce jour là (de 10h à 16h maxi).

Problèmes et questions d'arbitrage sur les concours (MP et LR)

 Loupe obligatoire quelle que soit la situation.

 Départage des exaequo, si pas de phases finales, nombre de 10, 9, x.... suivant le cas. Si phases finales barrage pour « entrer dans le cut » ou passer d'une étape à l'autre sinon nombre de 10, 9....puis tirage au sort.

Sur un concours sans phases finales si deux archers ont le même score, le même nombre de 10 et de 9(ou ...) ils sont déclarés exaequo et doivent par exemple avoir tous deux la récompense afférente à leur classement.

- 📌 Rapports d'arbitrage à envoyer rapidement au responsable de zone avec les résultats
- 📌 Personne pour aider aux calculs (cibles jeunes) : ne pas prendre un accompagnateur d'un jeune de la cible, cette personne aide aux calculs mais ne décide pas de la valeur des flèches, les arbitres doivent être prévenus.
- 📌 Position des blasons ce sont des max et mini sauf le 1,30 ; connaître les tolérances
- 📌 Jury d'appel quand ? avant l'entraînement. par qui ? par l'arbitre responsable. Décisions : elles sont définitives et irrévocables. Rappel : un jury d'appel est obligatoire pour les championnats régionaux et dans la mesure du possible sur les championnats départementaux. Les membres du jury d'appel doivent connaître les règlements
- 📌 Solidarité entre arbitres du concours et comportement des arbitres. Il est nécessaire que les arbitres d'une compétition soient solidaires des décisions de chacun, ils peuvent discuter ensemble dans le calme, pas de différend en présence des archers ...
Les arbitres présents mais n'officiant pas sur la compétition doivent aussi faire preuve de calme et de solidarité
- 📌 Tenue des archers (tenue décente, pas de pantalons déchirés, qui tombent ...), la tenue décente est aussi jugée lorsque l'archer est en pleine allonge (attention aux tee-shirts trop courts !!
La tenue blanche ou de club est obligatoire pour championnats départementaux et régionaux, merci de le rappeler à vos présidents de clubs et entraîneurs
Définition de la tenue de club.
- 📌 **Longueur de fibre et tunnel** : réponse de Régis Fagart
La longueur maxi de 2 cm s'applique à la fibre prise isolément, quelque soit sa position par rapport au tunnel, peu importe si cela allonge la longueur totale tunnel + fibre.
B.3.1.5.2 : La longueur totale du viseur, dans la ligne de visée (tunnel, tube, point de visée ou tout autre élément allongé) n'excèdera pas 2cm.
avec la précision :
Tout viseur constitué d'un capot, tunnel ou autre partie allongée, avec un point de visée simple ou multiple, ayant une longueur supérieure à 2cm, n'est pas réglementaire dans la division arc classique.
La longueur maximale d'un tube, capot ou tunnel de visée (circulaire, carré ou de toute autre forme géométrique), pour la division arc classique, est de 2cm, hormis une possible simple fibre optique.
Si la fibre optique du viseur est droite, le viseur ne peut pas avoir une longueur supérieure à 2cm.
- 📌 Flèches identiques ou non dans le carquois, les flèches tirées doivent être identiques, un archer peut avoir deux jeux de flèches différentes dans son carquois.
- 📌 Jumelles et libération du pas de tir, après la dernière flèche tirée il faut libérer immédiatement le pas de tir pour aider le travail du DOS
- 📌 **Jugement des cordons**
C'est la position du **tube** telle qu'on la voit qui doit être considérée.
Ne pas faire enlever les flèches en cible.
B.6.2.1 : Ni les flèches, ni le blason ne peuvent être touchés par quiconque avant que tous les scores n'aient été enregistrés.

B.6.2.5 : Tous les impacts de flèches doivent être correctement cochés, après que les scores aient été enregistrés (et les flèches retirées de la cible).

- ✚ Les candidats fournissent les documents à remplir (carnet de formation et rapport formateur). Ils sont là pour apprendre, ce ne sont pas des « bouche trou ».
- ✚ Flèche sur l'arc sur le pas de tir pendant les 10s : oui à condition qu'elle soit dirigée vers le sol sans aucune tension
- ✚ Flèche cassée : seule reste la pointe en cible (elle compte)
 - un morceau dans le 10, un morceau dans le 6 (bénéfice de l'archer)
 - en 3D, la flèche ricoche sur un arbre et vient se planter au dos de la cible que comptez-vous ? (manqué)

✚ Tricherie ?

Un arbitre s'aperçoit qu'un archer annonce des valeurs pour ses flèches erronées (en sa faveur bien sûr). Les autres archers sur cette cible ne disent rien. Peut-il intervenir pour faire rectifier la marque ?

Un arbitre a le droit de vérifier une feuille de marque et s'il constate une erreur de faire la rectification. (cf formation des arbitres formateurs)

Question subsidiaire : comment prouver qu'il s'agit de d'une tentative de tricherie ?

Avertir l'archer et suivre avec attention les archers de cette cible.

- ✚ Durée des pauses pas de temps ni mini ni maxi mais prendre en considération la buvette, les toilettes (proches ou lointaines, nombreuses ou non ...) 15 à 20mn est un temps raisonnable. Bien avertir de la reprise des tirs et s'assurer que tout le monde est présent.

- ✚ Code moral, 10 commandements de l'arbitre

A.1.1 CODE MORAL DE L'ARBITRE ET DU JEUNE ARBITRE

1. La fonction d'arbitre est indispensable par la garantie qu'elle apporte au sérieux des compétitions.
2. Les arbitres doivent considérer que l'exercice de leur fonction est un privilège.
3. Les arbitres doivent connaître parfaitement le règlement et savoir s'en servir. Des situations, non régies par des règles précises, peuvent se présenter. Elles peuvent faire intervenir plusieurs règlements : à l'arbitre de savoir interpréter, mais il faut agir avec bon sens.
4. La réussite d'une compétition dépend souvent de l'attitude des officiels (arbitres, dirigeants, élus), de leur intégrité, de leurs connaissances, de leur attention et de leur considération envers les compétiteurs. Ils se doivent de donner l'exemple, notamment vis-à-vis de la consommation d'alcool qui doit rester raisonnable (uniquement au moment des repas) et équivalente à celle requise pour la conduite automobile.
5. Les arbitres doivent garder, à tout moment, un esprit résolu et faire la part des choses. Ils doivent donner le bon exemple et ne pas perdre le contrôle de leurs émotions ou de leur bon sens.
6. Les arbitres ont une tâche difficile qui est souvent affaire de psychologie. Ils doivent toujours opérer avec calme et courtoisie.
7. Les arbitres ne doivent pas se perdre dans les petits détails : ce sont les points importants qui exigent leur attention : cela les met à l'abri de toute critique.
8. Pour les archers, la compétition est crispante. Les arbitres se doivent d'apporter toute l'aide voulue aux compétiteurs et ne pas se comporter en "dictateur".
9. Donner au concurrent le bénéfice du doute, chercher dans le règlement ce qui peut faire conserver ses points à l'archer, plutôt que de chercher ce qui pourrait lui en enlever.
10. Il doit y avoir une justice absolue sans compromettre les règlements.

Infos CNA






En particulier les deux dernières :

- ✓ N° 103 récapitulatif des scopes autorisés/ non autorisés ; amortisseurs, silencieux, stop corde
- ✓ N° 104 : passage de la ligne des 1m en équipe arc à poulies
 - Décorations sur les flèches
 - Arc à poulies poignée déportée
 - Palette et repères

Plus ancien : armement dangereux, regarder la tension et vérifier à plusieurs

- ✓ Modification des feuilles de marques : en cas de doublon (trispot) ou de 4 ou 7 flèches tirées, l'archer doit noter toutes les valeurs des flèches et c'est à l'arbitre de faire la correction (enlever la meilleure flèche du spot ou de la volée) et de signer.
- ✓ Inclinaison des cibles : entre 10° et 15° en extérieur et entre 0° et 10° en salle
- ✓ Jugement de la flèche la plus près du centre : **s'assurer avant le barrage** que la pinole est intacte, utiliser un compas à secteur qui se bloque (type balustre), si impossibilité de départage refaire le barrage.
- ✓ Utilisation du crayon à papier : oui

Modifications de règlements

-  Validation cartes arbitres
-  Playdown en D2 et DR
-  Championnat de France 3D et incidents matériels.
-  A noter aussi pour le tir en campagne :
-  **FFTA : Actualités du 15 mars 2017**

A vos longbow en tir en campagne !!!

Les 2 catégories scratch hommes et femmes longbow (arc droit) en tir en campagne sont ouvertes depuis le 1er janvier 2017 dans le cadre d'un observatoire sur deux ans.

Les archers longbow inscrits aux concours dans cette catégorie tirent aux distances du piquet blanc.

L'application Résult'Arc est bien prévue à cet effet

Formation continue

QCM novembre 2016 étudié ensemble

Q1 ; Q5 ; Q10 ; Q18 ; Q26 ; Q32 ; Q34 ; Q36 ; Q38

Q1 ; Q6 ; Q7 ; Q10 ; Q11 ; Q12 ; Q13 ; Q15 Q18 ; Q23 ; Q28 ; Q29 ; Q30 ; Q32 ; Q33 ; Q36 ; Q37 ; Q40 ; Q47 ; Q50 ; Q60

La réunion est close à 16h30